

Ecoles maternelle et primaire Durkheim Epinal
Conseil d'école
Lundi 04 avril 2010 à 18h15

Présents

Les directeurs des écoles : M ANDRES, Mme LANDRIN.

Le Directeur du service éducation-eunesse à la ville d'Epinal : M TREGOAT.

Les enseignants : Mme MICHEL, Mme NEYRAT, Mme UNGETHUEM, Mme DEMANGEON, Mme GRANDJACQUOT, M FETET, Mme SIMONETTI.

Les représentants des parents d'élèves : Mme BERTHET, Mme REMY, Mme DANET, Mme GUIGNARD, Mme DJITLI, Mme LEFORT, M PETIT, M VOIRIN.

Excusés

Mme GASSER, Mlle RAFIKI, M. ZINT, Mme HUMBERT, M. GRANDJACQUOT, Mme TISSERANT, Mme POLIN, M. CHRAIBI, Mme MANIERE DUFFOUR, Mme HABIB, Mme RICHARDOT

Compte-rendu

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont de 95 élèves en élémentaire et de 70 en maternelle. Une indication sur une éventuelle fermeture de classe en élémentaire sera donnée le 11 avril.

1 : Activités des écoles : actions, sorties, projets...

Les élèves de la maternelle se sont rendus au cinéma. Ils se rendront au parcours de santé de Chantraine et à la ferme de Vecoux. L'année prochaine sera mis en place un projet avec la B.M.I.

Toutes les classes de l'élémentaire se sont rendues à des concerts J.M.F ; les CP et CE1 au Pont du Metty, les CE2 et CM1 à l'amphithéâtre de Grand, les CM2 à Paris.

La chorale et le projet autour de l'eau (ardoise verte, archives départementales, ateliers de technologie et d'art visuel) sont poursuivis. Une exposition à la B.M.I. aura lieu du 09 au 28 juin.

2 : Point sur les dispositifs de réussite des élèves.

- Le travail individualisé en classe.
- L'aide individualisée après la classe.
- Les stages destinés aux CM1 et CM2 deux fois dans l'année. Le prochain stage se déroulera durant la première semaine des vacances de printemps à raison de 15 heures.
- Le tutorat est une action de la ville menée au domicile de l'enfant, en concertation avec les enseignants.
- Le R.A.S.E.D. (Réseau d'aides) avec une psychologue et une maîtresse spécialisée.
- Les P.P.R.E. (Plan Personnalisé de Réussite Educative) qui regroupe les dispositifs d'aide à l'enfant.

3 : Questions mairie.

A l'école maternelle, une fuite d'eau dans les toilettes doit être réparée. Le portail extérieur ne peut pas être fermé en cas de gel. Le tapis du toboggan doit être changé. Les plaques de liège pour l'affichage n'ont pas été mises.

A l'école élémentaire, il faut brancher les climatiseurs de la salle informatique. Dans la classe des CE1, il faut réparer les tringles à rideaux qui depuis la coupe des arbres est vraiment nécessaire à cause du soleil. Mme NEYRAT réitère sa demande d'avoir un point d'eau à

proximité dans la classe. M TREGAT informe du passage d'un responsable du service technique prochainement pour étudier les demandes.

Trois tableaux neufs ont été demandés pour les classes de CM2, CM1 et CE2. Qu'en est-il car il avait été demandé aux enseignants de faire leurs choix en juin dernier ? M TREGAT répond que les budgets sont limités mais que la demande est prise en compte. En ce qui concerne les peintures et les fenêtres, M TREGAT fait la même réponse.

Les demandes des élèves faites lors du conseil des enfants seront réalisées par la mairie. Des miroirs ainsi que des abattants seront posés dans les toilettes.

Dans la cour de l'élémentaire, des panneaux de basket ont été installés. Les tilleuls ont été abattus et des arbres replantés. Même si un diagnostic avait été communiqué, les enseignants regrettent que ces actions de la ville soient intervenues rapidement et sans information préalable pendant les vacances scolaires. M TREGAT rappelle qu'à la suite de la chute d'un arbre apparemment sain une cour d'école juste avant la rentrée, la mairie a pris des dispositions pour sécuriser toutes les cours. Fallait-il pour autant abattre tous les arbres ? Il était difficile de diagnostiquer les arbres malades car d'extérieur ils semblaient sains.

Un seul arbre n'a pas été replanté et le trou remblayé par du tout venant. Des cailloux ne retrouvent dans toute la cour. M TREGAT s'engage à faire sécuriser le périmètre rapidement.

Il a été demandé la pose d'une poubelle supplémentaire dans la cour de l'élémentaire sous le préau. M TREGAT prend note.

Une antenne de téléphonie est installée sur le toit du lycée Lapicque à proximité des cours d'écoles. Des mesures ont-elles été faites ? Y-a-t-il un compte-rendu d'expertise ? M TREGAT se renseigne.

M TREGAT ne voit pas de contre-indication à la pose de pancartes faites par les élèves sur le mur extérieur de l'école pour limiter les crottes de chiens sur le trottoir.

Les enseignants ont soulevé le problème des bus qui se rendent à l'école. Ils sont souvent en difficulté pour prendre le virage de la caisse d'Épargne où des voitures stationnent sur le trottoir ce qui rend impossible leurs manœuvres et les obligent à rester sur place en attendant que les voitures quittent leur emplacement. M TREGAT répond qu'il est difficile d'installer des panneaux ou des plots pour protéger le virage car cela rendrait plus difficile encore les manœuvres du bus. A été évoqué la possibilité de faire passer plus souvent la police municipale pour décourager les contrevenants.

Lors des sorties à l'ardoise verte, les élèves sont quelquefois amenés à traverser la D11 pour se rendre dans la forêt voisine sans passage sécurisé. M TREGAT prend note de ce risque. Des solutions ont été évoquées. L'idéal serait l'installation d'une passerelle au-dessus de la route.

Discussion autour des modifications faites à l'Ardoise Verte concernant la facturation du repas en plus de la participation de 2 euros par élève pour l'animation. M TREGAT répond que ces nouvelles mesures répondent au souci de ne pas pénaliser les familles les plus modestes qui bénéficient d'un tarif préférentiel à la cantine tout en précisant qu'il est normal de faire régler le repas de l'enfant qu'il soit à la cantine ou à l'ardoise verte.

La directrice de l'école maternelle
Béatrice Landrin

Le directeur de l'école élémentaire
Dominique Andrès

Le représentant des parents d'élèves
Murielle Polin

La secrétaire de séance
Pascale Simonetti